

l'encoche

revue d'information
de la commune de Montana



Décembre 2011 - N° 15

Le C.A.S de

Montana-Vermala



Le C.A.S. **La naissance des premiers clubs de montagne**

de
**Montana-
Vermala**

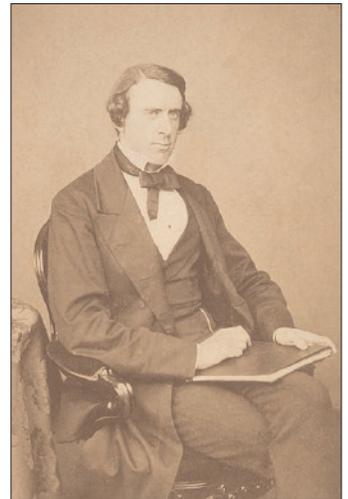
Le Club Alpin, fondé le 22 décembre 1857 par les Britanniques, est la plus ancienne association montagnarde du monde. L'idée de sa fondation est née dans les Alpes suisses, mais sa création est officiellement consignée à l'hôtel Ashley, à Covent Garden, à Londres, en présence de onze participants. Huit années plus tard, à la fin de l'âge d'or, le Club Alpin anglais compte déjà deux cent nonante membres.

Aujourd'hui, cela peut paraître étrange que ce club ait été créé par un petit groupe d'hommes de professions libérales, appartenant à un pays insulaire qui ne compte que quelques collines dépassant les mille mètres d'altitude. Mais considérons l'époque... Sous le règne de la reine Victoria, l'Angleterre est une nation prospère, menant une révolution industrielle qui assure argent et loisirs à ses citoyens. La construction de nouvelles lignes ferroviaires met en outre les Alpes à la portée des Anglais fortunés.



Xavier Robyr
Président du CAS
Montana-Vermala

Au cours de l'Age d'or de l'alpinisme, de 1854 à 1865, trente et un des trente-neuf plus hauts sommets alpins sont gravés pour la première fois par des alpinistes amateurs britanniques et leurs guides, suisses pour la plupart. D'ailleurs, l'un des grands pionniers du Club Alpin, Sir Leslie Stephen, attribue ce succès à la combinaison composée du talent et du courage des guides suisses et de l'ambition de leurs clients anglais.



Sir Leslie Stephen, 1860.



Le Club Alpin Suisse

C'est par conséquent en Suisse, durant l'été 1857, que l'idée de la création d'un club, pour échanger des expériences vécues en montagne, prend forme. Ce projet se concrétise plus directement le 13 août, au retour de la première ascension britannique du Finsteraarhorn, entreprise par cinq compatriotes anglais. Ce succès les conforte dans leur volonté de fonder le club.

En 1862, à Vienne, est fondé l'«Österreichischer Alpenverein». Chez nous, le Club Alpin suisse (CAS) voit le jour à Olten le 19 avril 1863, suivi par le Club Alpin italien (1863), allemand (1869) et français (1874).

Buts et tâches du CAS

Dès les premières années, les membres fondateurs ne se limitent pas à l'organisation des courses, mais élaborent d'emblée un concept global du monde alpin, à savoir la formation de guides, la construction de cabanes, l'organisation de colonnes de secours, l'étude scientifique du milieu alpin et, plus tard, la protection de l'environnement ainsi que la création du mouvement OJ.

La fin du XIX^e siècle initie la démocratisation de l'alpinisme, avec la construction des cabanes et le développement des techniques d'ascension. Les années 1920 engendrent un nouveau sport: le ski alpin. Ce dernier connaît d'emblée un vif succès et assure le lien entre chaque saison d'été. Les activités en montagne peuvent dès lors se pratiquer toute l'année.

Aujourd'hui, le Club Alpin suisse réunit cent douze sections qui comptent au total plus de cent trente-cinq mille membres et exploite cent cinquante-trois cabanes. Il est ainsi, par le nombre de ses adhérents, la cinquième association sportive de Suisse.



Les statuts du CAS, repris en partie ci-dessous, définissent les buts et les tâches du Club :

Art. 2 Buts

- 1 Le CAS réunit des personnes qui s'intéressent aux sports de montagne et à la montagne en général.
- 2 Activités:
 - Le CAS encourage la pratique des sports de montagne par un public large, au sens d'une expérience à vivre. Son activité s'étend aux sports de montagne classiques aussi bien qu'aux nouvelles formes d'activité liées à la montagne, qu'elles soient de loisir ou de performance.
 - Il s'engage pour le développement durable et la sauvegarde du monde alpin, ainsi que pour les formes de culture qui ont un lien avec les montagnes.

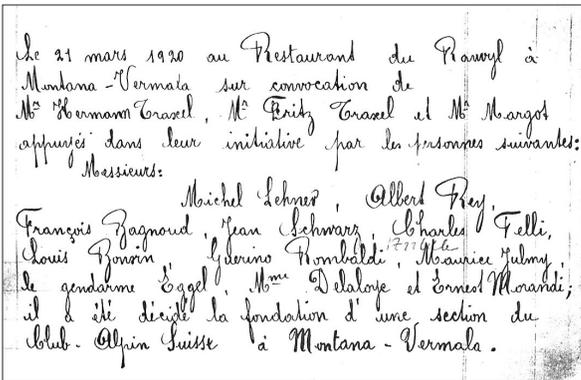
Art. 3 Tâches

- 1 Le CAS cherche à atteindre ses objectifs notamment par :
 - l'organisation de cours de formation et de perfectionnement [...],
 - la formation de la jeunesse [...],
 - la mise sur pied d'un programme de courses attractif,
 - le suivi des cadres nationaux dans les différentes disciplines du sport de compétition,
 - la mise en place et l'entretien des cabanes et bivouacs,
 - des activités d'édition et d'information [...] (guide, manuels techniques, les Alpes).
- 2 Le CAS contribue à assurer un niveau de sécurité élevé dans la pratique des sports de montagne par :
 - une information et une formation permanentes,
 - sa participation aux activités de sauvetage en montagne,
 - sa collaboration à la formation et à l'activité des guides de montagne.



- 3 Il s'engage activement en faveur de la protection de la nature en montagne [...].
- 4 Le CAS se réserve le droit de prendre position dans le débat politique [...].
- 5 Il encourage les manifestations culturelles et artistiques [...] et soutient l'analyse scientifique des phénomènes alpins.

La fondation de la section Montana-Vermala du CAS



Extrait du protocole de fondation.

En 1920, la population de Montana-Vermala et de Crans ne compte que quelques familles de pionniers. La vie s'écoule au rythme des saisons. Un fil électrique venant de Sion et un autre de Sierre marquent déjà la rançon du progrès. L'eau potable est distribuée par un petit réseau communal. Tout est encore à faire, absolument tout. Heureusement, une âme de conquérant anime les hommes qui se côtoient

tous les jours et l'idée de la création d'un club, pour favoriser les contacts, échanger les idées et construire le futur, prend gentiment forme dans l'esprit de certains: «Pourquoi pas un Club Alpin, puisque nous habitons la montagne?».

Le 21 mars, sur convocation de MM. Hermann Trachsel, Fritz Trachsel et Rodolphe Margot, une première assemblée est tenue au restaurant du Rawyl, avec comme objectif la fondation de la section Montana-Vermala du CAS.

Cette initiative a trouvé l'appui le plus chaleureux des personnes présentes, MM. Michel Lehner, Charles Felli, Louis Bonvin, Guerino Rombaldi, Charles Antille, Maurice Julmy, le gendarme



Maurice Eggel, Ernest Morandi et M^{me} Delaloye. La séance est ouverte et présidée provisoirement par M. Rodolphe Margot qui donne connaissance des statuts du CAS et propose la nomination d'un comité. La votation se fait à main levée. Est élu premier président de la section M. Michel Lehner.

Les demandes d'admission affluent très rapidement. Dès le début, les assemblées générales sont agrémentées de conférences et de présentations. Très vite, l'assemblée décide d'organiser une soirée dansante pour les membres du Club.

La première a lieu le 21 janvier 1922 à l'hôtel Mira-beau. Durant les années 1940 à 1950, la soirée et le bal du CAS sont les plus courus et les plus chics de la station.



Le Restaurant Chantecler.

Au fil des années, les documents précieux du club ainsi que des livres sur la montagne sont classés dans la bibliothèque de la section, au café restaurant Chantecler. Malheureusement, une inondation détruit tout et le club n'a récupéré que deux piolets et une armoire.

Pour l'anecdote, en 1951, l'assemblée générale refuse le changement de nom de la section en celui de Montana-Vermala-Crans.

Aujourd'hui, 60 ans plus tard, la modification du nom en celui de CAS de Crans-Montana n'est toujours pas à l'ordre du jour...

Question d'égalité

En 1863, les fondateurs du CAS ne se posent pas la question de l'égalité homme-femme lorsqu'ils rédigent leurs statuts dans lesquels aucune distinction entre les sexes ne figure.



Pierre-Olivier Bagnoud lors de la Kandahar 2011.

En 1879, la section Winterthur propose que les femmes apparaissent explicitement dans les statuts du CAS, plutôt que d'y être tacitement incluses. Cette proposition ne rencontre que très peu d'avis favorables au sein du CAS et l'effet inverse s'amplifie... Aucune décision n'est prise au fil des années et ce n'est finalement qu'en 1907 que la direction «machiste» du club décide, à une forte majorité, d'exclure les femmes de l'association, affirmant qu'«en 1863, il avait été prévu, sans pour autant l'écrire, de fonder une association purement masculine».

En 1918, les femmes fondent à Montreux le Club suisse des Femmes Alpinistes (CSFA).

La section de Montana-Vermala doit attendre l'assemblée générale de décembre 1978 pour accepter au sein de la section les trois premières femmes. Il s'agit de M^{mes} Yvette Emery, Claire Loriol et Elisabeth Montani. Ces trois nominations, non réglementaires, sont finalement régularisées en 1980 par la fusion du CAS et du CSFA.

Les activités du CAS de Montana-Vermala

Le groupe skieur - 1922-1947

L'activité au sein du club s'organise et, dès le premier hiver, des skieurs se réunissent à Plans-Mayens, où un mayen est loué à l'affiche de «Club Alpin Suisse - Section Montana-Vermala - Chalet des skieurs».

L'assemblée décide le 22 janvier 1921 de former un «groupe de skieurs» avec pour objectifs d'initier progressivement à ce sport ceux qui ne le connaissent pas et de faire des autres des skieurs de première force.

L'équipement se compose de skis légers en frêne, sans arêtes métalliques ni semelles, équipés de fixations «Huitfeld»; les peaux de phoque y sont attachées par des sangles. Celles-ci se déchirent facilement et bien souvent un gros sabot se crée entre



Henri Bauer face à une classe de skieurs.

la peau et le ski. Chaussés de souliers à clous, les skieurs utilisent deux bâtons lourds, en noisetier, sans poignées, muni d'une rondelle de quarante centimètres de diamètre.

Alors que le ski fait ses premières gammes, le CAS peut compter dans ses rangs le premier professeur de ski de la région, M. Henri Bauer.

Le groupe des skieurs a été supprimé en assemblée du 18 juillet 1947, par annulation de l'art. 19 des statuts.

La colonne de secours - 1922-1996

Deux ans après la fondation du Club, une colonne de secours est créée. Un règlement très précis sur ses activités oblige les membres à suivre des cours de samaritain. En janvier 1923, alarmée par la Lenk, la section du CAS organise sa première recherche. La colonne, composée de sept membres, parvient jusqu'à la cabane du Wildstrubel, mais doit malheureusement abandonner les investigations, l'abondance de neige ayant caché toute trace.

Jusqu'en 1996, la section du CAS est responsable de la station de secours de Montana en collaboration avec la police cantonale. En décembre 1996, l'association faîtière des secours en Valais, l'OCVS, est créée. Elle devient responsable de la gestion des alarmes et de la coordination des secours pour tout le canton. La colonne de secours du CAS de Montana est dissoute.

Le groupe Jeunesse - 1921, 1991-2011

Dans le but d'enseigner aux jeunes la pratique de l'alpinisme et d'en faire de futurs membres de la section, le 22 janvier 1921, l'assemblée décide de



créer un groupe «Jeunesse». Quelque septante ans plus tard, les idées fondatrices ont été reprises et transcrites sur papier lors de l'assemblée de 1990, durant laquelle le groupe Jeunesse est remis en activité.

Depuis, la section du CAS accueille dans son groupe Jeunesse des enfants et jeunes de six à vingt-deux ans, répartis en trois groupes d'âge :

- de 6 à 10 ans, l'alpinisme en famille (Alfa)
- de 11 à 14 ans, l'alpinisme juvénile (AJ)
- de 15 à 22 ans, l'organisation jeunesse (OJ).

L'objectif des groupes Alfa est de réunir, sous la direction de moniteurs, des familles et leurs jeunes enfants, pour découvrir les plaisirs des balades en montagne. Pour les parents, c'est aussi l'occasion de s'initier ou de parfaire leur technique aux sports de montagne. Le groupe constitue une bonne préparation aux activités AJ/OJ de la section. Depuis sa création en 2002, le groupe Alfa organise une douzaine de courses par année et se compose, aujourd'hui, d'une dizaine de familles.

A partir de dix ans, la structure proposée est celle de Jeunesse et Sport. Les enfants sont accompagnés dans toutes leurs activités par un guide de montagne et par des moniteurs formés par J+S. Les activités proposées varient de l'escalade au ski de randonnée, en passant par la marche sur les arêtes ou les cascades de glace.

De quatorze à vingt-deux ans, toutes les variantes de sport en montagne sont proposées. Quand bien même les activités de l'OJ sont orientées sur la performance, tous les jeunes peuvent trouver leur place dans le groupe. Ils apprennent ainsi à devenir des alpinistes autonomes et conscients de leurs responsabilités.

Le CAS Montana-Vermala a fêté fin août 2011 les vingt ans d'activités de son groupe Jeunesse.



Les activités actuelles et la formation continue

Les activités de la section sont présentées avant chaque début d'année dans le programme des courses, à l'assemblée générale et sur le site internet (www.casmontana.ch).

Depuis 2008, le programme des courses est établi en commun avec le groupe de Sierre du CAS Monte Rosa, ce qui permet une plus grande diversité dans le choix et le niveau technique. Toutes les activités liées à la montagne y sont proposées, de la randonnée à ski en hiver à l'escalade sportive en été, en passant par les cascades de glace, les sorties en raquettes, la marche sur arête, l'alpinisme, et même le canyoning.

Depuis quelques années, un effort très important a été réalisé au niveau de l'initiation et de la formation continue. Ces journées offrent une belle opportunité de découvrir, lors de sorties, diverses disciplines et de nouvelles facettes de la montagne, dans le respect permanent de la sécurité.

Le CAS Montana-Vermala en chiffre

En 2010, la section de Montana-Vermala comptait cinq cent nonante-trois membres, dont trente pour-cent de femmes. Huitante et un pour-cent des membres sont avant tout des gens de la région et du canton; le solde se répartit pour dix-huit pour-cent entre les autres cantons suisses et pour un pour-cent entre les pays de l'Union Européenne.

La Cabane du CAS

La première cabane - Cabane de Pépinet 1925-1944

C'est en assemblée du 27 décembre 1924 qu'une commission est chargée d'étudier la possibilité de construire une cabane. Elle présente un projet de construction deux mois plus tard; son emplacement prévoit l'utilisation d'une cavité naturelle sous les



rochers, au-dessus de l'alpage de Pépinet. Un crédit de quatre mille cinq cents à cinq mille francs est accordé pour sa construction.

Le transport des bois de charpente, dont certaines pièces pèsent quatre cents kilos est réalisé à dos de mulet, le dimanche 31 mai, en présence de nombreux membres. Les travaux vont bon train et le 9 août 1925, la cabane est inaugurée sous le regard avisé de plus de trois cents participants. M. Rodolphe Margot en est nommé gardien.



La première cabane.

Photo Deprez

En 1933, la cabane est victime d'un succès grandissant; les vingt-huit mètres carrés de surface deviennent rapidement trop petits et le confort n'est plus au goût du jour... Les comités et les assemblées générales étudient sérieusement son agrandissement et son alimentation en eau. Les coûts restent trop élevés et quelques difficultés techniques

font retarder tous les projets présentés. Mais déjà l'idée d'une nouvelle cabane fait son chemin.

Pendant les années de guerre, l'armée occupe la cabane, laissant aux membres du CAS un nombre de places réduit.

La décision de construire une nouvelle cabane est prise en assemblée générale, le 4 septembre 1942.

La deuxième cabane - Cabane des Violettes 1944

Durant l'année 1943, après diverses entrevues et visites sur place, un emplacement est finalement trouvé. La Grande Bourgeoisie accepte de céder un



La deuxième cabane.

terrain non aborné de six cents mètres carrés dans la région du Plan des Violettes, contre cession de l'ancienne cabane, pour le prix de mille francs. L'acte de vente stipulé par M^e Auguste Berclaz est signé le 6 mai 1944 au café Bellavista.

La souscription et l'émission de deux cent cinquante parts de cent francs reçoivent auprès des membres et de la population de Crans et Montana un écho très favorable. Les travaux sont confiés à M. Victor Cordonier, entrepreneur à Montana. Les transports par chevaux durant toute la construction sont assurés gratuitement par la Brigade de Montagne 10.

La cabane est inaugurée le 4 novembre 1944. Le coût des travaux s'élève à quarante et un mille deux cents francs. La journée de l'inauguration est radieuse, tout comme la population qui y participe d'ailleurs. Cette nouvelle construction laisse présager de très belles années.

Les phases de rénovation et d'agrandissement

En 1978, un premier agrandissement au prix d'environ septante mille francs permet d'ajouter à la cabane un volume au nord, pour la cuisine et les besoins du gardien.

En 1994, l'année précédant son septante cinquième anniversaire, la section réalise le



Photo fournie par Denis Rey

Le comité de l'agrandissement de 1978, MM. Jérémie Barras, Marius Mittaz, Serge Rey, Aimée Loriol, Louis Bonvin.



Les gardiens de la cabane



MM. Julot Tichelli et Bernard Bonvin, gardiens de la cabane des Violettes.



Franck Reynaud.



Pierre-Olivier Bagnoud.

deuxième agrandissement de la cabane. Un investissement de six cent mille francs est nécessaire. La cabane est rehaussée d'un niveau et presque entièrement rénovée.

Aujourd'hui, des travaux correspondant à une troisième rénovation sont entrepris au niveau de la partie restauration et des dortoirs pour satisfaire aux nouveaux besoins de la clientèle et pour rendre la cabane conforme aux exigences sécuritaires d'incendie. Les travaux se feront en deux phases entre 2011 et 2013 et sont estimés à trois cent mille francs.

Les gardiens de la cabane

Avant l'engagement du premier gardien, les membres de la section étaient nommés pour exercer cette fonction à tour de rôle.

Le 20 septembre 1944, M. Julot Tichelli est nommé gardien de la cabane des Violettes. Il est le premier à occuper ce poste. Il quitte sa fonction en 1981. Connu loin à la ronde, il accueille les visiteurs de façon chaleureuse par sa bonhomie et sa grande jovialité. Il attirait chez lui les grandes vedettes du cinéma ou de la chanson.

Pour lui succéder, la section fait appel à M. Bernard Bonvin. Il marque très vite les lieux de son empreinte et ne tarde pas à rassembler une clientèle de visiteurs fidèles jusqu'à ce printemps, synonyme de retraite bien méritée.

Les nouveaux gardiens, M. Franck Reynaud, cuisinier, et M. Pierre-Olivier Bagnoud, guide, entrent en fonction au début de la saison d'hiver 2011/2012.

Leurs professions différentes et complémentaires ouvrent, à n'en pas douter, de nouvelles pages dans l'histoire de la cabane des Violettes.



Le comité de la section CAS de Montana-Vermala

Le comité est formé en 2011 de :

- Xavier Robyr, président
- Patrick Bonvin, caissier
- Hugues Robyr, secrétaire, commission de la cabane
- Christophe Rey, commission Jeunesse
- Antoine Lebacq, commission des courses.

Depuis sa fondation, la section de Montana-Vermala a connu vingt et un présidents :

1920-1921	Michel Lehner	1944-1948	Paul Grosclaude
1922	M. Nantermod	1949-1952	Edgar Wyss
1923-1925	M. Matthey	1953	Jean Brutsch
1926	François Berclaz	1954	Félix Vieux
1927	M. Bucher	1955-1977	Louis Bonvin
1928-1929	Louis Robert	1978-1995	Olivier Cordonier
1930-1932	Charles Antille	1996-1998	Gérard Bonvin
1933	Cyrille Rey	1999-2002	Gaston Bagnoud
1934	Martin Renggli	2003-2006	Jean-Pierre Rey
1935-1937	Edouard Assal	2007-	Xavier Robyr
1938-1943	Louis Robert		

Comment adhérer au CAS Montana-Vermala ?

Le Club Alpin Suisse est ouvert à toute personne attirée par la beauté et la diversité des Alpes. On peut s'y inscrire de manière individuelle ou directement par famille.

Autrefois, toute personne désireuse de devenir membre devait être parrainée par deux membres de la section qui présentaient leur poulain lors de l'assemblée générale.

Aujourd'hui, les moyens informatiques ont considérablement modifié cette approche, puisqu'il suffit de s'inscrire au moyen d'un bulletin en ligne, existant soit sur le site internet de la section (www.casmontana.ch), soit sur celui du Club Alpin Suisse (www.sac-cas.ch).

Xavier Robyr
Président du CAS Montana-Vermala